



Circonscription de BESANÇON 3

26 avenue de l'observatoire
25030 BESANCON CEDEX

Téléphone : 03 81 65 48 51

Courriel : ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr

Site internet de la circonscription :
<https://besancon3.circo25.ac-besancon.fr/> mot de passe : **circob3**

NOTE DE SERVICE N° 1

Besançon, le 27 août 2026

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale
Circonscription de BESANÇON 3

à

Mesdames les Directrices
Messieurs les Directeurs
Mesdames et Messieurs les Enseignants
des écoles de la Circonscription

À émarger par :

- Le directeur / La directrice
- Tous les enseignants y compris les enseignants spécialisés du RASED et les psychologues de l'Éducation nationale
- Les compléments de service
- Les enseignants remplaçants rattachés à une école

SOMMAIRE

PÉDAGOGIE

1. Circulaire de rentrée (infographie)
2. Récapitulatif des programmes en vigueur et nouveaux programmes
3. Évaluations nationales de début d'année scolaire du CP au CM2
4. Formation pédagogique ; secteur concerné par les évaluations d'écoles
5. Calendrier mémoriel (commémoration du 11 novembre)
6. Programme et dispositifs pédagogiques

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

7. Organigramme de l'équipe de circonscription et des personnes ressources de la DSDEN
8. Obligation de service des enseignants du 1^{er} degré
9. Informations pour les directeurs d'école
10. Informations à renseigner par les enseignants
11. Communication écrite (mail de la circonscription)
12. Calendrier des documents à renseigner en ligne

1. INFOGRAPHIE DE LA CIRCULAIRE DE RENTREE 2026

La circulaire de rentrée intitulée « Une école qui instruit, protège et fait réussir tous les élèves », décline cinq axes prioritaires :



En équipe d'école, il ne s'agit pas de faire plus ou davantage mais de faire mieux en se concentrant sur **instruire** tous les élèves avec exigence et **protéger** chacun dans un climat scolaire serein construit collégialement en équipe d'école.

2. Récapitulatif des programmes en vigueur et nouveaux programmes

Dans la continuité de l'année dernière, je vous communique la liste des domaines disciplinaires concernés par de **nouveaux programmes notifiés en gras**, à compter de cette rentrée 2026. Le site Eduscol met à disposition toutes les informations utiles pour leurs mises en œuvre :

	Niveaux de classe	Disciplines	Bulletin Officielle
Cycle 1	PS, MS, GS		-BO n°19 du 7 mai 2026
Cycle 2	CP	- Éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) - Éducation physique et sportive (nouveau) -Enseignement artistiques : arts plastiques, éducation musicale - Enseignement moral et civique - Français - Histoire-géographie (nouveau) - Langues vivantes étrangères (nouveau) - Mathématiques - Sciences et technologie (nouveau)	-BO n°6 du 6 février 2025 -BO n°22 du 28 mai 2026 -BO n°31 du 30 juillet 2020 -BO n°24 du 13 juin 2024 -BO n°41 du 31 octobre 2024 -BO n°22 du 28 mai 2026 -BO n°12 du 19 mars 2026 -BO n°41 du 31 octobre 2024 -BO n° 24 du 11 juin 2026
	CE1 CE2	- Éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) - Éducation physique et sportive - Enseignement artistiques : arts plastiques, éducation musicale - Enseignement moral et civique (nouveau en CE2) - Français - Questionner le monde : questionner l'espace et le temps - Langues vivantes étrangères - Mathématiques - Questionner le monde : questionner le monde du vivant, de la matière et des objets	-BO n°6 du 6 février 2025 -BO n°31 du 30 juillet 2020 -BO n°31 du 30 juillet 2020 -BO n°24 du 13 juin 2024 -BO n°41 du 31 octobre 2024 -BO n°31 du 30 juillet 2020 -BO n°31 du 30 juillet 2020 -BO n°41 du 31 octobre 2024 -BO n° 31 du 30 juillet 2026
Cycle 3	CM1	- Éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) - Éducation physique et sportive (nouveau) -Enseignement artistiques : arts plastiques, éducation musicale - Enseignement moral et civique - Français - Histoire-géographie (nouveau) - Langues vivantes étrangères (nouveau) - Mathématiques - Sciences et technologie (nouveau)	-BO n°6 du 6 février 2025 -BO n°22 du 28 mai 2026 -BO n°31 du 30 juillet 2020 -BO n°24 du 13 juin 2024 -BO n°16 du 17 avril 2025 -BO n°22 du 28 mai 2026 -BO n°12 du 19 mars 2026 -BO n°41 du 31 octobre 2024 -BO n° 24 du 11 juin 2026
	CM2	- Éducation à la vie affective et relationnelle (EVAR) - Éducation physique et sportive -Enseignement artistiques : arts plastiques, éducation musicale - Enseignement moral et civique - Français (nouveau) - Histoire-géographie - Langues vivantes étrangères - Mathématiques (nouveau) - Sciences et technologie	- BO n°6 du 6 février 2025 -BO n°22 du 28 mai 2026 -BO n°31 du 30 juillet 2020 -BO n°24 du 13 juin 2024 -BO n°16 du 17 avril 2025 -BO n°31 du 30 juillet 2020 -BO n°31 du 30 juillet 2020 -BO n°16 du 17 avril 2025 -BO n° 25 du 22 juin 2023

Sur le premier trimestre de l'année scolaire, prendre le temps d'analyser en équipe de cycle les nouveaux programmes pour harmoniser les enseignements concernés selon une temporalité donnée : ce qui est à enseigner au quotidien, selon un rythme hebdomadaire et annuel.

Les liens relatifs aux programmes des différents cycles, les guides et des ressources ont été regroupés sur le site de circonscription (cf le lien du site de circonscription dans l'en-tête de cette note).

Dans le cadre du programme EVAR mis en place en 2025-2026, un questionnaire destiné aux élèves de la maternelle au CM2 sera diffusé dans les écoles. L'objectif étant de rompre la chape de silence sur les violences sexuelles.

3. Evaluations nationales de début d'année scolaire CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Comme le précise les textes, l'analyse en équipe d'école des résultats des élèves aux évaluations est un **point d'appui au pilotage pédagogique** et permet de mener une réflexion collégiale sur les actions pédagogiques précises à partager et à harmoniser et qui sont à notifier dans le Projet d'école. La liaison GS-CP est à activer afin que les écoles maternelles s'emparent également de ces analyses.

Calendrier des évaluations

- **Passation** des épreuves du **7 au 18 septembre 2026**.
- Saisie des réponses des élèves via le portail *evaluations-reperes.fr* du **7 septembre au 25 septembre**.
J'attire votre attention sur la saisie rigoureuse à effectuer.
- Résultats accessibles à partir du 21 septembre.

Les résultats des évaluations sont à communiquer individuellement aux parents, accompagnés des explications nécessaires.

Documents disponibles et téléchargeables

Mise à la disposition des enseignants des items corrigés avec l'analyse des erreurs les plus courantes pour favoriser l'exploitation pédagogique des résultats.

- CP : <https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-CP>
- CE1 : <https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-CE1>
- CE2 : <https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-CE2>
- CM1 : <https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-CM1>
- CM2 : <https://eduscol.education.fr/evaluations-nationales-CM2>

Les *livrets élèves* et les *livrets enseignants* seront transmis aux directeurs à la réunion de rentrée.

4. Formation pédagogique ; évaluation d'écoles

➤ Formation pédagogique

Les contenus des formations pour chacun des trois secteurs hors Proudhon et résidences pédagogiques :

- Écoles de Vaire-Amagney, La Tour de Sçay, Roulans et Novillars : résidences pédagogiques
- Baume les Dames : plan Mathématiques
- Roulans : plan Français
- Camus : EPS et Calcul mental

Une note de service, à venir, précisera le détail des formations pédagogiques.

➤ Evaluations d'école

Les écoles du secteur de collège Pierre-Joseph Proudhon à Besançon sont en évaluation d'école.

Elles bénéficient de la totalité des 18 heures de formation pédagogique afin d'établir un diagnostic et d'élaborer un rapport d'auto-évaluation. Une réunion d'information apportera tous les éclairages et permettra de répondre aux éventuelles questions de tous les enseignants de ce secteur.

Je réunirai les enseignants des écoles concernées selon un calendrier qui sera transmis directement prochainement.

5. Calendrier mémoriel

À compter de la rentrée 2026, une cérémonie commémorative du 11 novembre (mémoire nationale du Jour de la Victoire et de la Paix) est à organiser dans les écoles **et concerne les élèves à partir du CM1**.

Les écoles ont le choix de l'organiser dans les quatre jours précédant ou suivant le 11 novembre.

Elle se tient dans l'enceinte de l'établissement et s'inscrit dans un travail pédagogique cohérent avec les enseignements et les parcours éducatifs en associant activement les élèves.

Pour les élèves, cette journée offre ainsi une entrée concrète dans les épreuves qui ont forgé l'histoire de la Nation. À travers les parcours de celles et ceux qui ont combattu, soigné, résisté, mais aussi reconstruit et transmis, elle permet d'appréhender la pluralité des formes d'engagement au service de l'intérêt commun face aux plus terribles des épreuves. Elle invite ainsi à comprendre que la mémoire des conflits, au-delà de l'hommage qu'elle commande, nourrit une réflexion critique sur ce qui fonde la cohésion nationale, la transmission des valeurs républicaines et la construction de la paix.

Des ressources disponibles sur Eduscol :

- Un guide « *Organiser une cérémonie commémorative* » : <https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/2026-guide-commemorations-128686.pdf>
- Exemples de lecture de témoignages et d'œuvres littéraires
- Malette « Explique-moi une cérémonie » de l'ONaCVG

6. Programme et dispositifs pédagogiques

- **pHARe**

Programme qui comporte, entre autres, quatre axes : éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement, former une communauté protectrice autour des élèves, intervenir efficacement sur les situations de harcèlement, associer les parents et les partenaires de l'école au déploiement de ce programme.

Structurer et coordonner l'action :

- Les écoles élémentaires doivent obligatoirement atteindre la labellisation de niveau 1 et le valider au plus tard en décembre 2026
- Journée Non au harcèlement (5 novembre 2026)

Sensibiliser et informer :

- Mettre en œuvre les 10heures d'apprentissage
- Organiser des temps forts
 - Prix Non au harcèlement (dépôt des dossiers jusqu'au 29 janvier 2027)
 - Safer Internet Day (à partir du 9 février 2027)

Mieux détecter et prendre en charge :

- Afficher les numéros d'urgence dans les cahiers de liaison des élèves (3114, 3018, 119)
- Réaliser la passation du questionnaire harcèlement à partir du CE2 (du 5 au 13 novembre 2026)
- Appliquer le protocole en cas de situation de harcèlement identifiée

Un protocole sera envoyé dans les écoles en début d'année scolaire. Il précisera également les noms des personnes de l'équipe ressource de circonscription.

- **La pratique d'une activité physique et sportive**

- La pratique hebdomadaire de 3 heures d'EPS
- La fête du sport organisée le 14 septembre
- « Septembre bouge » (<https://www.education.gouv.fr/bo/2026/Hebdo31/SPOV2620223J>)
- L'engagement dans la pratique du sport scolaire ; dans ce cadre, l'association USEP constitue un partenaire privilégié (<https://www.usep25.fr>)

- **Enseignement des sciences à l'école primaire**

La main à la pâte

Des ressources pour couvrir les programmes de sciences aux cycles 1, 2 et 3 est disponible sur le site de la **Main à la Pâte** via le lien suivant :

<https://fondation-lamap.org/projet/une-selection-de-ressources-pour-couvrir-les-programmes-de-sciences-des-cycles-1-2-et-3>

ASTEP (Accompagnement en Sciences et Technologie à l'École Primaire)

Le dispositif ASTEP est reconduit cette année. Il permet à un enseignant volontaire d'accueillir un étudiant de licence scientifique se destinant aux métiers de l'enseignement.

Les enseignants volontaires peuvent s'inscrire via le lien suivant :

<https://framaforms.org/acceuil-de-stagiaire-astep-2026-2027-1780925401>

Pour toute information, contacter Audrey FEBVRE.

Défis sciences

Au niveau départemental, des défis vont être proposés aux classes maternelles et élémentaires pour promouvoir le raisonnement scientifique. Des informations seront transmises très prochainement.

- **Livre Elu**

Dispositif départemental destiné aux classes de la maternelle jusqu'au lycée. Une liste d'ouvrages de littérature de jeunesse est proposée par cycle ainsi que des pistes pédagogiques sont accessibles depuis le lien :

<https://doubslivreelu.fr/>

- **Les petits champions de la lecture**

Concours de lecture à voix haute concernant les élèves de CM1 et de CM2. Il s'agit de lire en public un court texte choisi par l'élève pendant 3 minutes. Toutes les informations utiles sont disponibles depuis le lien : <https://www.lespetitschampionsdelalecture.fr/>

- **Lire et faire Lire**

Opération nationale relayée à l'échelle départementale. Un groupe d'élèves restreint rencontre une personne retraitée pour entendre des lectures de récit d'ouvrage de littérature de jeunesse.

- **Le quart d'heure lecture**

Plusieurs écoles de la circonscription mettent en place ce dispositif favorisant la lecture par les élèves et tous les adultes de l'école en silence et selon une fréquence régulière.

La 6^e édition se tiendra le **9 mars 2027**, en fin de matinée, pour partager 15 minutes de lecture pour s'asseoir au calme et passer 15 minutes en tête à tête avec un livre (Cf le site de Centre National du Livre, CNL).

ORGANISATION ADMINISTRATIVE

7. Organigramme de l'équipe de circonscription et des personnes ressources de la DSDEN

☐ **Organigramme de l'équipe de circonscription**

Courriel : ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr

FONCTION	Prénom NOM	COORDONNÉES (téléphone et mail)
Inspectrice de l'éducation nationale (IEN)	Leïla BAÏRI	06.44.15.17.24 ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr
Secrétaire	Laurent CHAMPAULT	03.81.65.48.51 ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr
Conseillère pédagogique (CPC)	Audrey FEBVRE	07 83 78 32 57 audrey.febvre@ac-besancon.fr
Conseillère pédagogique (CPC)	Mathilde FAIVRE	06 28 57 77 95 mathilde.favre@ac-besancon.fr
Conseillère pédagogique (CPC)	Pauline LAVRUT	pauline.brischoux@ac-besancon.fr
Enseignante référente aux usages du numérique (ERUN)	Virginie KHODJA	06 45 53 74 49 ybreniaux1@ac-besancon.fr
Référente mathématiques de circonscription (RMC)	Stéphanie TOURNOUX	stephanie.tournoux@ac-besancon.fr
Référente mathématiques de circonscription (RMC)	Amélie PARRENIN	amelie.parrenin@ac-besancon.fr
Assistant de prévention de la circonscription (APC)	Karine TILLIER	06.20.38.84.06 karine.tillier@ac-besancon.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

Le bureau est ouvert de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (sauf le mercredi après-midi).

☐ **Autres ressources : Les Conseillers Pédagogiques Départementaux**

FONCTION	Prénom NOM	COORDONNÉES (téléphone et mail)
C.P.D Mathématiques	Michèle ALZINGRE	michele.christmann@ac-besancon.fr
C.P.D. Langue française	Emmanuel MAIRE	Emmanuel.maire@ac-besancon.fr
C.P.D Ecole maternelle	Myriam PRETOT	myriam.pretot@ac-besancon.fr
C.P.D. Langues vivantes étrangères	Béatrice RENAULT	beatrice.renault@ac-besancon.fr
C.P.D. Education musicale	Karine DUQUET	karine.duquet@ac-besancon.fr
C.P.D. Arts plastiques	Jean-Paul JORROT	jean-paul.jorrot@ac-besancon.fr
C.P.D EPS	Delphine DUPREY	delphine.duprey@ac-besancon.fr

☐ **Autres ressources : référent départemental directeurs d'écoles et chargés de mission**

FONCTION	Prénom NOM	COORDONNÉES (téléphone et mail)
Référente départementale directeurs d'écoles	Claire-Marie BOUAICHAOU-DEPREZ	06.19.44.38.85 ce.referent.directeurs.dsden25@ac-besancon.fr
Référente départementale harcèlement	Célie THABET	06.26.09.09.86 celie.thabet@ac-besancon.fr
E.A.N.A. Enfants allophones nouvellement arrivés	Aurélia LEHMANN	03.81.65.48.50 ce.eana.dsden25@ac-besancon.fr
E.F.I.V. Enfants de familles itinérantes et du voyage	Benjamin ZUMBIHL	03.81.65.48.50 ce.efiv.dsden25@ac-besancon.fr

8. OBLIGATION DE SERVICE POUR LES ENSEIGNANTS du 1^{er} DEGRE

Je rappelle la répartition annuelle des 108 heures d'obligation de service :

60 heures Activités pédagogiques complémentaires (APC)	36 heures Activités devant élèves en groupes restreints	• Français • Mathématiques
	24 heures	• Identification des besoins des élèves • Organisation des APC
24 heures Travail de l'équipe éducative	• Travail en équipe pédagogique (conseil des maitres / de cycles) • Elaboration actions /continuité pédagogique • Relations avec les parents • Elaboration et suivi des PPS	
18 heures	Formation continue et constellations des Plans Français et Mathématiques	
6 heures	Conseil d'école	

Dans le cadre de la loi Rilhac, les directeurs d'école de deux classes et plus ne participent pas aux APC de leur école, sauf s'ils le souhaitent.

Les enseignants spécialisés (ULIS, RASED) consacrent les 108 h à la concertation, aux travaux en équipe, aux relations avec les parents, aux équipes de suivi de la scolarisation, aux relations partenariales et aux conseils d'école.

9. INFORMATIONS POUR LES DIRECTEURS D'ECOLE

Réunion de rentrée des directeurs

La réunion se tiendra le **mercredi 2 septembre de 9h00 à 12h00**, mairie de Roulans (34 grande rue, 25640 Roulans).

Les directeurs d'école récupéreront les livrets d'évaluations nationales du CP au CM2.

Constat des effectifs de rentrée

La fiche « Constat des effectifs de rentrée » est à renseigner directement en ligne le jour de la rentrée, **le mardi 2 septembre 2026, avant 12 heures** à partir du lien : <https://edurl.fr/Nd2krh7s> (Rentrée 2026).

Renseignement de la fiche école

La fiche école est à renseigner impérativement pour le jeudi 3 septembre à partir du lien : <https://edurl.fr/Nd2krh7s> (Rentrée 2026 - *Fiches de renseignements*).

Chaque directeur d'école pourra actualiser tout renseignement au cours de l'année scolaire.

Remarque : surtout ne modifier aucune cellule du tableau en ligne.

Pilotage pédagogique

Veiller à l'anticipation de la mise en œuvre des nouveaux programmes de l'école maternelle et de l'école élémentaire pour l'intégrer à l'ordre du jour des réunions de concertation : analyse des programmes, étude des repères par niveau de classe pour harmoniser des pratiques professionnelles, temporalité des enseignements en français et en mathématiques impactant les emplois du temps, pistes pédagogiques pour approfondir les liaisons entre les cycles comme les liaisons GS-CP et CM2-6^e.

10. INFORMATIONS A RENSEIGNER PAR LES ENSEIGNANTS

Notice individuelle

Les nouveaux enseignants arrivant sur la circonscription ont à renseigner une notice individuelle.

Pour les autres enseignants, l'actualiser si des données sont à modifier ou à changer.

Cette fiche permettra de faciliter toute communication selon les besoins. Le formulaire de la notice est accessible sur le lien <https://edurl.fr/Nd2krh7s> (Rentrée 2026).

Enseignants exerçant sur des postes fractionnés avec une quotité de complément de service à 33%

Une quotité de service à 33% se décline sous la forme d'un jour par semaine auquel s'ajoute un jour toutes les trois semaines.

Tous les enseignants concernés par un poste fractionné comprenant au moins un complément de service à 33% ou à 37% (décharge de direction, complément de service PEMF) indiqueront dans un calendrier annuel le nom de l'école d'exercice selon les jours correspondants. **Le tableau est à renseigner et à renvoyer au secrétariat au plus tard le 4 septembre.** Celui-ci est disponible à partir du lien : <https://edurl.fr/Nd2krh7s> (Rentrée 2026)

11. Communication écrite

Toute communication écrite est à transmettre impérativement sur la boîte mail du secrétariat que je rappelle à nouveau : ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr

12. Calendrier des documents à renseigner en ligne

DATE	OBJET
Mardi 2 septembre 2026*	Directeurs : Renseigner en ligne avant 12h la fiche : Constat des effectifs de rentrée à partir du lien suivant : https://edurl.fr/Nd2krh7s (Rentrée 2026)
Jeudi 3 septembre 2026*	Directeurs : Renseigner en ligne : Fiche école (intitulée Fiche de renseignement sur le lien) à partir du lien suivant : https://edurl.fr/Nd2krh7s (Rentrée 2026)
Vendredi 4 septembre 2026, au plus tard*	Enseignants : - Renseigner le tableau du calendrier annuel concernant les enseignants nommés sur un poste fractionné avec au moins un complément de service à 33%. à partir du lien suivant : https://edurl.fr/Nd2krh7s (Rentrée 2026) - Notice individuelle à partir du lien suivant : https://edurl.fr/Nd2krh7s (Rentrée 2026) Fiche en annexe à envoyer à : ce.ienb3.dsden25@ac-besancon.fr

***Respecter impérativement ces dates.**

L'équipe de circonscription de Besançon 3 est renforcée avec l'arrivée d'une troisième conseillère pédagogique (Pauline LAVRUT), accueille une nouvelle référente mathématiques (Stéphanie TOURNOUX) et un nouveau secrétaire (Laurent CHAMPAULT).

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux collègues arrivant d'autres circonscriptions ainsi qu'aux enseignants stagiaires démarrant leur carrière professionnelle de professeur des écoles et qui sont au nombre de neuf dans notre circonscription.

Bonne reprise à chacune et chacun d'entre vous et portons haut les valeurs de notre École républicaine avec une forte ambition pour la réussite des élèves qui nous sont confiés.

Au plaisir de vous rencontrer dans les écoles.

L'Inspectrice de l'Education Nationale

Leïla BAÏRI